

➤ MÉMOIRE

---

Consultation publique

# Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation

# 2022



Mai 2021

Conseil  
québécois  
de la **coopération**  
et de la **mutualité**



# Table des matières

- Introduction ..... 1
- Cerner les enjeux et les défis auxquels sont confrontés votre organisation et le Québec de manière générale..... 2
  - 1.1 Main-d’œuvre ..... 2
  - 1.2 Secteurs économique (où le mouvement coopératif est actif) ..... 2
  - 1.3 Régions ..... 3
  - 1.4 Entrepreneuriat ..... 3
  - 1.5 Économie verte ..... 4
  - 1.6 Recherche ..... 4
- Proposer des pistes de solution et des avenues porteuses pour chacun des enjeux et des défis ciblés, en vous basant notamment sur des pratiques novatrices déployées au Québec et ailleurs ..... 5
  - 2.1 Main-d’œuvre ..... 5
  - 2.2 Secteurs économiques (qui touchent le mouvement coopératif) ..... 5
  - 2.3 Régions ..... 5
  - 2.4 Entrepreneuriat ..... 6
  - 2.5 Économie verte ..... 6
  - 2.6 Recherche ..... 6
- Préciser votre contribution potentielle à la résolution des défis et des enjeux ciblés ainsi que celle attendue du gouvernement du Québec..... 7
- Énumérer les synergies et les partenariats durables qui sont en place ou ceux qui pourraient être développés avec d’autres acteurs de l’écosystème de la recherche et de l’innovation..... 9
  - 4.1 Partenariats actuels ..... 9
  - 4.2 Partenariats à développer ..... 10
- Conclusion ..... 11



## Introduction

Les coopératives et les mutuelles sont un maillon important de l'économie du Québec. Notre mouvement représente 3 000 coopératives et mutuelles dans une dizaine de secteurs de l'économie : finance et assurances, agroalimentaire, services à la personne, commerce de proximité, habitation, foresterie, etc. En 2019, les coopératives et mutuelles généraient un chiffre d'affaires de 47 G\$ et créaient 120 000 emplois. Ces entreprises collectives sont génératrices d'innovation technologique et sociale et c'est à ce titre que nous voulons apporter notre contribution à la prochaine Stratégie québécoise de la recherche et l'innovation (SQRI).

### **Qui sommes-nous ?**

Fondé en 1940, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) est l'instance démocratique dont se sont dotés les réseaux coopératifs et mutualistes québécois afin d'assumer le plein développement de leur potentiel. Le CQCM a pour mission de participer au développement social et économique du Québec en favorisant le plein épanouissement du mouvement coopératif et mutualiste québécois et ce, en accord avec les principes et les valeurs de l'Alliance coopérative internationale (ACI). Pour réaliser cette mission, il organise la concertation; effectue la représentation et défend les intérêts des coopératives et mutuelles; favorise le développement coopératif et mutualiste afin de multiplier les effets bénéfiques de la coopération et de la mutualité pour ses membres et la population.

### **Pourquoi notre mouvement s'intéresse à la recherche et l'innovation ?**

Nos membres et les coopératives et mutuelles qu'ils regroupent, comme l'ensemble des entreprises du Québec, font face aux défis posés par le besoin d'innovation rapide et constante. En plus de l'innovation technologique, ils sont un terreau fertile pour une autre forme d'innovation qui, selon nous, mérite l'attention des gouvernements : l'innovation sociale. Nous voulons par ce mémoire faire valoir, entre autres choses, l'importance de l'innovation sociale et la capacité des coopératives de générer celle-ci.

Un exemple d'innovation sociale est la coopérative d'employeurs en ressources humaines, un projet pilote qui vise à répondre au manque de main-d'œuvre des entreprises. Nous reviendrons sur cette initiative plus loin.

Un autre exemple d'innovation sociale est la mobilisation des Couturières Pop dans la confection de masques, au printemps 2020. Cette initiative a eu un impact social majeur au moment où il y avait une pénurie de masques, tant pour la population qu'au niveau des couturières qui sont demeurées au travail à un moment où plusieurs personnes étaient mises à pied.

Dans d'autres circonstances, le transfert des connaissances et les innovations techniques (produits, services, procédés) issues de la recherche cheminent vers les coopératives. À titre d'exemple, la coopérative IXIA qui a pour projet de développer un service conseil technique et clinique pour l'implantation de technologies connectées, adaptées au maintien à domicile. [https://esplanade.quebec/portfolio\\_page/coop-ixia/](https://esplanade.quebec/portfolio_page/coop-ixia/)

Notre intention dans ce mémoire est de mettre en valeur la richesse et la diversité de l'entrepreneuriat coopératif. Comme entreprises innovantes à fort impact social, les coopératives et mutuelles ont une capacité de valoriser l'innovation, dans l'esprit de la présente consultation. L'économie, le social et l'innovation sont liés et nos réseaux disposent des moyens de transfert de ces innovations.

# Cerner les enjeux et les défis auxquels sont confrontés votre organisation et le Québec de manière générale

## 1.1 Main-d'œuvre

Comme la majorité des entreprises du Québec, les coopératives et mutuelles sont devant un besoin grandissant de main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux impératifs d'une économie de plus en plus innovante et numérisée. Ceci a pour effet de limiter leur croissance et de les rendre moins concurrentielles.

Dans ce monde d'innovation rapide et constante, nos membres doivent avoir accès à des bassins de main-d'œuvre ayant les compétences de base pour l'économie numérique et les savoir-être nécessaires pour répondre aux défis rencontrés. Ces compétences sont de trois ordres : **des compétences humaines** (résolution de problèmes, créativité, collaboration, approche multidisciplinaire, etc.), **des compétences numériques de base** (analyse de données, sécurité informatique, communications multiplateformes, etc.) et des **compétences d'affaires** (gestion de projets, processus opérationnels, capacité à communiquer de l'information, etc.).

En plus du manque de main-d'œuvre spécialisée, une tendance à l'automatisation des emplois moins qualifiés va s'accélérer et s'étendre à de nouveaux secteurs. Ceci fera en sorte que des catégories d'emplois seront éliminés, dans notre mouvement, comme ailleurs dans l'économie. Ceci pourrait être vécu plus difficilement dans certains secteurs et certaines régions, où une partie des retombées sociales des coopératives et mutuelles est de générer des emplois de qualité.

Les entreprises et les organisations feront de plus en plus face à des problèmes complexes où une seule personne ne pourra avoir toutes les réponses. L'intelligence collective et les qualités de savoir être, tel le travail d'équipe collaboratif et une approche multidisciplinaire seront nécessaires. Nous sommes d'avis qu'à travers la valorisation de l'éducation et du développement de compétences, nous pourrions développer une culture d'innovation, au plan des compétences numériques et humaines.

**Recommandation 1 :** [Soutenir les initiatives qui valorisent l'éducation et le développement de compétences à tous les stades du parcours de formation, afin de développer une culture d'innovation, au plan des compétences numériques et humaines.](#)

## 1.2 Secteurs économique (où le mouvement coopératif est actif)

L'impact de l'innovation ne s'exprime pas avec la même intensité dans tous les secteurs. Il existe un écart grandissant entre ceux qui prennent le virage et ceux qui ne le prennent pas. Certains secteurs sont plus perméables à l'innovation et à ses conséquences et doivent prendre le virage de la numérisation et de l'innovation, sous peine de voir leur survie menacée.

D'autres secteurs, plus axés sur les services à la personne, sont moins rapidement influencés par la technologie. Les besoins en matière d'innovation sociale sont toutefois aussi présents.

Exemples :

- Finance et assurance : L'évolution anticipée de ce secteur (particulièrement l'assurance) laisse entrevoir un grand virage numérique et technologique, l'automatisation de tâches autrefois réservées aux humains (l'évaluation des dommages, par exemple). L'analyse, la gestion et la protection des données et l'apport de l'intelligence artificielle sont appelées à transformer ce secteur.
- Coopératives scolaires : Ce réseau est en pleine mutation et la COVID-19 a accéléré la transition vers le commerce en ligne. Voir exemple détaillé plus bas.

- Coopératives forestières : La planification, la récolte et la transformation du bois sont de plus en plus influencées par des nouvelles technologies qui permettent aux coopératives de maximiser leur rentabilité et de minimiser leur impact environnemental. Voir exemple détaillé plus bas.

### 1.3 Régions

L'enjeu de l'accès à la haute-vitesse est bien connu. Nous ne souhaitons pas élaborer trop longuement ici, sauf pour rappeler qu'il s'agit d'un des éléments les plus fondamentaux pour permettre un accès équitable, pour les citoyens et les entreprises, à la connaissance et à l'innovation qu'il ne faut malheureusement pas prendre pour acquis partout.

Au-delà de la haute-vitesse, les régions du Québec sont face aux mêmes défis que les villes plus centrales. Elles doivent être ouvertes sur le monde et exercer une attractivité de la main-d'œuvre qualifiée.

C'est bien connu que les écosystèmes d'innovation nécessitent un milieu de vie propice à celle-ci, un climat social qui encourage l'expérimentation et la prise de risque ainsi qu'une ouverture à la diversité. Le mouvement coopératif peut contribuer à ceci en développant des entreprises qui reflètent les besoins et les priorités des populations. Les besoins auxquels les coopératives répondent peuvent être traditionnels, comme le maintien de services de proximité ou innovants, telles des coopératives d'agriculture locale ou d'activités culturelles qui contribuent à rendre un milieu attractif et dynamique.

### 1.4 Entrepreneuriat

Notre expérience auprès de la jeunesse québécoise nous démontre que le développement des compétences entrepreneuriales par l'éducation et l'expérimentation, dès le plus jeune âge, permet de développer des capacités à saisir les opportunités, comme des besoins non répondus, d'améliorer des produits et des services et de faire les choses autrement. Ce sont là bien plus que des qualités entrepreneuriales, mais des qualités d'innovateurs.

À travers nos projets, notamment le projet de soutien aux plateformes collaboratives collectives auprès de la Ville de Montréal, nous avons constaté que la culture *startup* et le modèle coopératif ont des points communs autant que des divergences. À travers ce projet, nous avons pu mettre en valeur la contribution de l'approche coopérative.

Les écosystèmes de soutien à la recherche et l'innovation et au transfert technologique sont bien implantés au Québec. De notre point de vue, le défi est de faire connaître la distinction coopérative à cet écosystème et de combattre certains préjugés envers le modèle d'affaires.

L'accès au financement est aussi disponible aux jeunes pousses technologiques québécoises. Ce financement est toutefois adapté et pensé pour des entreprises privées composée de quelques actionnaires ou de sociétés par actions. Il est très difficile pour une coopérative de trouver du financement dans des conditions où le bailleur de fonds veut une part importante de l'entreprise ou un rendement dix fois supérieur à sa mise, comme on l'observe dans le milieu des *start-up* technologiques. Une place importante devrait être faite à des formules de financement alternatives, tel le financement participatif et le financement en capital par le milieu.

**Recommandation 2 : Soutenir les projets et des initiatives qui mettent de l'avant des formules de financement alternatives, tels le financement participatif et le financement en capital par le milieu.**

Les coopératives de solidarité Code3 et Coop Carbone sont des exemples d'innovation ouverte à succès.

Code3 est un exemple de transfert d'expertise du secteur de la recherche vers la commercialisation. L'entreprise contribue à la croissance et l'évolution de ses clients au travers de services personnalisés en technologie de l'information. Le premier produit de Code3 est le résultat d'innovations en procédés de logiciel libre développées à l'UQAM, offert de manière mutualisée (et donc moins coûteuse) à ses premiers membres usagers qui cherchaient des solutions technologiques de fine pointe, personnalisées et à prix abordables.

Coop carbone est le fruit de la collaboration entre Fondation CSN, le Mouvement Desjardins, Sollio Groupe coopératif, le C3E et l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME). La solution collective vise la lutte aux changements climatiques. Ensemble, ils se sont dotés d'une entreprise coopérative compétitive dans l'identification, le développement, le financement et le déploiement de projets de réduction d'émissions des GES, autant pour les entreprises fondatrices que le marché en général

## 1.5 Économie verte

La R&D et l'innovation vont souvent de pair avec la recherche de solutions pour une économie verte. En ce sens, la stratégie québécoise devrait tenir compte de ce phénomène et considérer les conditions gagnantes favorisant la réalisation de ces innovations ici même au Québec.

**Recommandation 3 : Encourager la réalisation des innovations vertes québécoises.**

Voici un exemple de coopérative ayant mis l'innovation au service du développement durable. ALTE coop offre des services de conception, d'implantation et d'exploitation de technologies et de techniques environnementales, équitables et énergétiquement soutenables. À chaque étape de ses mandats, la coopérative privilégie l'interaction avec les acteurs régionaux dans le but de relocaliser l'économie et favoriser l'autonomie alimentaire et énergétique.

[www.altecoop.ca](http://www.altecoop.ca)

Nous sommes favorables à tous les projets de R&D qui ont des objectifs de développement durable et qui sont en mesure d'en évaluer les retombées. Par leurs valeurs fondamentales, les coopératives contribuent au développement durable de leur communauté dans le cadre d'orientations approuvées par leurs membres. D'ailleurs, des études (mémoires et travaux universitaires) mettent en valeur les processus coopératifs qui favorisent l'atteinte des objectifs de développement durable. La mise en réseau des coopératives favorise l'adoption des innovations en matière de développement durable par le transfert de connaissance et l'adoption de politiques communes. Le devoir de rendre compte auprès des membres lors de l'assemblée générale est un élément moteur en la matière.

## 1.6 Recherche

Il y a un grand intérêt de notre part pour toutes les initiatives qui visent à évaluer et qualifier les retombées sociales des projets. Il ne faudrait pas se limiter aux retombées en termes de PIB de l'innovation, mais plutôt considérer et documenter plus adéquatement les retombées globales des innovations.

De la même façon, nous sommes d'avis qu'il faut mieux documenter les impacts économiques de l'entrepreneuriat collectif, pour lequel les coopératives et les mutuelles occupent une part prépondérante.

En 2019, les programmes suivants ont été répertoriés comme étant difficilement accessibles par les entreprises coopératives dans une consultation du gouvernement fédéral sur les coopératives :

- Programme d'aide à la recherche industrielle
- Programme d'encouragements fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE)

Nous sommes d'avis que le Gouvernement du Québec doit, dans la mesure du possible, faire en sorte que tous les programmes qui sont sous sa responsabilité en matière de recherche et d'innovation, soient offerts aux entreprises d'économie sociale, sans distinction ou exclusion.

**Recommandation 4 : Faire en sorte que tous les programmes qui sont sous la responsabilité du Gouvernement du Québec en matière de recherche et d'innovation soient offerts aux entreprises d'économie sociale, sans distinction ou exclusion.**

## Proposer des pistes de solution et des avenues porteuses pour chacun des enjeux et des défis ciblés, en vous basant notamment sur des pratiques novatrices déployées au Québec et ailleurs

Dans le contexte de la COVID-19, le CQCM a élaboré une *Feuille de route coopérative et mutualiste pour une relance économique durable*. Cette feuille de route laisse une place importante à l'innovation dans les projets retenus et plusieurs autres initiatives du CQCM sont aussi le fruit d'innovations.

### 2.1 Main-d'œuvre

Le CQCM soutient le développement et l'implantation de coopératives d'employeurs. Ces coopératives se distinguent des agences de placement ou des consultants privés en recrutement de travailleurs étrangers. En adhérant à la coopérative, les employeurs deviennent les co-développeurs des services dont ils ont besoin. Ces coopératives favorisent l'autonomie des différents groupes d'employeurs face à l'enjeu des ressources humaines et mutualisent les services tout en créant une prise en charge collective territoriale ou sectorielle de cet enjeu.

Il s'agit d'un projet de type laboratoire vivant alliant un partenariat avec des acteurs terrain, des instances de développement de différents niveaux et des chercheurs. Les entreprises qui adhèrent à ces coopératives y investissent des ressources humaines et financières pour la création et le fonctionnement de celles-ci.

### 2.2 Secteurs économiques (qui touchent le mouvement coopératif)

#### Coopératives forestières 4.0

Le projet consiste à connecter la forêt à l'usine en rendant plus rapidement disponibles les données qui découlent des opérations ayant lieu sur le terrain. Grâce à cette information, les usines bénéficient d'une meilleure visibilité et prévisibilité de l'approvisionnement à récolter. De plus, elles sont en mesure de créer plus de valeur à chaque étape du processus d'approvisionnement et d'optimiser la transformation en usine pour mieux combler les besoins des clients. Cette transformation numérique a impliqué une transformation sociale majeure dans ce réseau. Ces nouvelles façons de faire ont demandé un changement de paradigme des décideurs qui ont maintenant de nouveaux outils de prise de décision et une équipe de travailleurs mobilisée pour la cueillette de données.

#### Coopératives en milieu scolaire

La Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire, mieux connue sous le nom de réseau COOPSCO, a profité de la crise sanitaire pour revoir sa gouvernance, sa structure organisationnelle et surtout les priorités stratégiques d'affaires du réseau. Celles-ci portent essentiellement sur la mise en place d'un modèle d'affaires de commerce électronique visant la réduction des coûts d'opération et la mutualisation des opérations. Ce virage amorcé depuis quelques années s'est accéléré depuis un an.

#### Agropur

La coopérative laitière est très impliquée en recherche et innovation avec Inno-Agropur. Il y a quelques années, elle a lancé Inno-Accel, le premier accélérateur nord-américain spécialisé en produits laitiers. L'innovation ouverte est une priorité pour le développement futur de la coopérative.

### 2.3 Régions

L'innovation présente dans le mouvement coopératif a ses répercussions directes dans les régions du Québec par sa présence concrète. Qu'il s'agisse d'entreprises agroalimentaires, forestières ou financières, les innovations des grands groupes coopératifs et mutualistes, sont visibles sur le terrain et les communautés bénéficient de ces innovations. En ce sens, la présence du mouvement coopératif dans les régions leur permet un meilleur accès à l'innovation. Les coopératives sont présentes dans beaucoup de secteurs de première ligne (santé, alimentation, logement) nécessaires à des milieux de vie dynamiques.



## 2.4 Entrepreneuriat

Au sein de nos réseaux coopératifs, nous souhaitons apporter un soutien accru à l'écosystème d'accompagnement des coopératives, afin de multiplier les impacts des leviers du mouvement et contribuer à la relance.

Nous avons notamment pour ambition d'innover dans nos approches de soutien à l'entrepreneuriat collectif en :

- Offrant des Parcours COOP en ligne aux entrepreneurs collectifs du Québec;
- Soutenant l'approche de développement stratégique par filière et étendre cette approche à l'ensemble des entreprises d'économie sociale avec un financement adéquat;
- Développant un cheminement d'accompagnement à la croissance des entreprises accompagnées, en soutien aux organisations locales de développement.

Ces propositions s'inscrivent dans la vision du gouvernement de renforcer les structures locales de développement par une plus grande collaboration des niveaux national, régional et local.

## 2.5 Économie verte

Parmi les priorités de la feuille de route pour la relance, il y a celle de développer l'aquaculture dans la région du Nord-du-Québec, afin d'améliorer la situation socio-économique des populations grâce à l'accroissement des disponibilités de protéines animales, à l'augmentation des revenus et à la création d'emplois. Il s'agit d'un secteur d'activité où la R&D et l'innovation sont constamment sollicités, surtout dans un climat comme celui de cette région.

Autre secteur faisant appel à l'innovation, celui des serres alimentées par des rejets thermiques. Dans notre feuille de route, nous souhaitons soutenir des partenaires qui veulent bonifier l'offre alimentaire locale de qualité en zone urbaine par le développement de telles serres.

Le mouvement coopératif est aussi impliqué dans plusieurs projets ayant pour finalité d'avoir un impact écologique positif et de contribuer à une économie plus résiliente :

- Nous sommes impliqués dans la mise en place de projets d'économie circulaire et dans des partenariats qui visent la circularisation des échanges.
- Des coopératives québécoises font la promotion de la biomasse à proximité des ressources forestières pour l'élimination des combustibles fossiles lorsque c'est rentable sur le plan environnemental et économique et pour sécuriser certains secteurs stratégiques.
- L'utilisation des rejets thermiques pour la chauffe des serres est une avenue explorée par certaines coopératives québécoises.

Nous soutenons des projets qui visent la bonification des chaînes de valeur et optimisation du transport.

## 2.6 Recherche

Des études récentes tendent à démontrer que le modèle d'affaires est un facteur déterminant pour favoriser l'innovation. En ce sens, les coopératives sont un modèle d'affaires bien établi, mais en marge du modèle économique basé sur la propriété privée des entreprises. Son approche unique, ses valeurs et sa prise en compte des retombées globales de son action en font un terrain fertile pour l'innovation.

[L'innovation du modèle d'affaires au cœur de la réussite | Passerelles](#)

**Recommandation 5 :** Afin d'alimenter l'innovation en matière de modèles et pratiques porteuses en entrepreneuriat collectif, il est proposé :

- D'appuyer financièrement la recherche pour l'analyse des grandes tendances sociétales, l'étude de modèles d'affaires novateurs en entrepreneuriat collectif à l'étranger, de nouvelles formes de coopératives, et également, pour répertorier des lois, des programmes et des mesures ayant démontré leur efficacité en entrepreneuriat collectif.
- De renforcer notre connaissance de la dynamique d'entrepreneuriat collectif par le financement de recherches.
- De développer un programme favorisant l'accès aux données pour les chercheurs, notamment celles compilées par l'ISQ à l'occasion du portrait statistique de l'ES afin de maximiser la valeur de ces données.

## Préciser votre contribution potentielle à la résolution des défis et des enjeux ciblés ainsi que celle attendue du gouvernement du Québec

Au cours des dernières années, le CQCM et ses membres ont développé plusieurs projets ayant l'innovation au cœur de leurs activités.

### **Numérique et plateformes**

Parmi les priorités de la *Feuille de route coopérative et mutualiste pour une relance économique durable* mentionnée précédemment, soulignons le soutien au virage numérique et à la vente en ligne spécifique aux entreprises collectives. Par cette priorité, nous souhaitons que les coopératives et mutuelles prennent le virage des affaires numériques rapidement avec les meilleures technologies et expertises disponibles.

Nous souhaitons également promouvoir et soutenir le développement des plateformes collaboratives collectives. L'objectif étant que notre secteur prenne sa place au sein de l'économie collaborative, comme cela s'est produit ailleurs dans le monde, en réponse aux plateformes développées par des multinationales. Comme il s'agit d'un secteur à forte innovation, où l'expérimentation est encouragée, nous avons de bons espoirs de contribuer à un rapprochement entre l'univers des *start-up* et celui des coopératives.

### **Repreneuriat collectif**

Nous faisons la promotion du financement et de l'accompagnement des projets de repreneuriat collectif. Dans ces projets, une entreprise à vendre est rachetée par une entreprise collective (coopérative ou OBNL) ou est convertie en entreprise collective par ses acheteurs. La contribution de l'économie sociale au défi du transfert d'entreprises permettra de favoriser le maintien des entreprises et des emplois et contribuera à la vitalité des régions. Il s'agit d'un moyen sûr et inclusif de garantir le maintien de notre tissu économique, de notre niveau de vie et de favoriser une occupation dynamique du territoire. C'est en ce sens un exemple éloquent d'innovation sociale.

### **Gestion de programmes**

Le CQCM a développé une solide expertise en gestion de programmes spécifiques à l'appui au développement des coopératives et de leurs réseaux. En tant que mandataire de ces programmes souvent gouvernementaux, le CQCM appuie les pratiques de développement coopératif les plus innovantes et structurantes. Les programmes de développement des fédérations et confédérations, de formation des dirigeants, le Bêtatron (un accélérateur de croissance des Gazelles coopératives) et l'entente de partenariat pour le développement des coopératives sont paramétrés en fonction des besoins des entrepreneurs collectifs ce qui permet par exemple de générer des effets de leviers habituellement supérieurs à ceux observés dans la majorité des programmes du MEI.

### **Développement de la culture entrepreneuriale**

Depuis 2004, le gouvernement du Québec soutient le déploiement des programmes d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif du CQCM, permettant ainsi à plus de 60 000 jeunes de découvrir la richesse de l'expérience entrepreneuriale en contexte coopératif, tout en approfondissant leur engagement citoyen, démocratique et local. Cet appui a contribué à la structuration d'une expertise en projet coopératif jeunesse, d'une part par l'élaboration d'une approche pédagogique innovante, performante et reconnue, et d'autre part par la conception d'outils spécialisés uniques au Québec.

### **Financement participatif**

Le financement participatif est porteur d'innovation. Le CQCM constate depuis plusieurs années, la variété de stratégies de financement dont se sont dotés les coopératives afin de parvenir à leurs objectifs de capitalisation. Jusqu'à ce jour, cette variété n'avait jamais été recensée au bénéfice de l'ensemble des coopératives de la province ou à des fins de planification du développement. En tant qu'instance démocratique dont se sont dotés les réseaux coopératifs et mutualistes québécois afin d'assumer le plein développement de leur potentiel, le CQCM a été mandaté d'entreprendre une synthèse et une analyse de ces stratégies.

### **Pôles logistiques (autonomie alimentaire)**

Dans le cadre de la feuille de route pour la relance, les pôles logistiques ont été ciblés comme enjeu de développement pour l'autonomie alimentaire. Le pôle logistique en alimentation mutualise l'offre et structure la mise en marché et peut selon les cas offrir des locaux de transformation, d'entreposage. L'objectif d'un pôle alimentaire est de renforcer l'efficacité et l'accessibilité du secteur agroalimentaire local pour mieux servir l'ensemble des acteurs de la chaîne, de la production à la consommation. Les coopératives de type pôle logistique nécessitent l'utilisation d'innovations technologiques (nouveaux logiciels de gestion et de vente, logistique de transport) et de par leur structure de co-développement, elles constituent une innovation sociale. En plus du travail de recension des différentes coopératives, des travaux sont en cours avec différents acteurs afin de favoriser le développement de ces coopératives dont plus de la moitié ont été créées au cours des cinq dernières années.

### **Enveloppe pour les coopératives agroalimentaires - Mise à niveau des technologies**

La pandémie a bouleversé les façons de faire pour les commerces en alimentation, poussant ceux-ci à adopter à grande vitesse de nouvelles technologies et de nouveaux procédés. À travers le déploiement de la gamme de services et de produits *Ici coop* de la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec, un logiciel intégré de gestion pour les petites épiceries et des innovations pour mieux desservir les clients sont en cours de développement. La structure fédérative facilite l'adoption de ces innovations.

## Énumérer les synergies et les partenariats durables qui sont en place ou ceux qui pourraient être développés avec d'autres acteurs de l'écosystème de la recherche et de l'innovation

### 4.1 Partenariats actuels

#### **CÉRSÉ**

Le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ) est un centre de recherche-action qui vise à accélérer l'innovation sociale responsable dans les organisations et la société civile en rendant ce processus accessible et inclusif. Le CQCM est impliqué dans des projets avec ce partenaire. Ces recherches-action portent sur une variété de problématiques : le financement des entreprises d'économie sociale du secteur numérique, la reprise collective (opportunités, menaces, secteurs porteurs et outils), le commerce des entreprises d'économie sociale avec d'autres entreprises (B2B).

#### **TISS**

Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TISS) est un organisme de liaison et de transfert qui vise à contribuer au développement territorial par le transfert de connaissances en outillant les organismes d'économie sociale et solidaire afin qu'ils puissent faire face aux enjeux de société de façon innovante et transformer leurs pratiques; économie sociale et qualité des milieux de vie des personnes âgées. Membre actif du conseil d'administration, le CQCM est impliqué dans plusieurs projets avec ce partenaire. Ces projets portent sur une variété d'enjeux : l'économie circulaire; la transition socio-écologique; les territoires nourriciers. Le CQCM est présent sur le conseil d'administration ainsi que le conseil scientifique de cette organisation.

#### **INSPQ**

Le CQCM participe de façon ponctuelle à des études menées par l'Institut national de santé publique du Québec. Actuellement, une étude est menée pour mesurer les Effets de l'Implantation d'une coopérative sur l'alimentation et la santé (EffICAS) de la population d'un secteur qualifié de désert alimentaire en milieu rural au Québec. Son objectif est d'analyser les processus d'implantation et les effets d'une coopérative d'alimentation dans une communauté rurale défavorisée.

#### **MAIN**

Le CQCM participe activement au sein du réseau du Mouvement des accélérateurs d'innovation du Québec (MAIN) en vertu du rôle qu'il a joué comme unificateur des secteurs *start-ups* et de l'économie sociale et coopérative en 2019-2021 à Montréal. Cette participation nous permet de demeurer au diapason des activités du secteur des start-ups et d'être un relayeur efficace pour les coopératives ayant la technologie au cœur de leur modèle d'affaires.

#### **Mondragon**

Lancé en 1956, MONDRAGON Corporation est divisé en quatre domaines: la finance, l'industrie, la vente au détail et la connaissance. Il se compose actuellement de 96 coopératives indépendantes et autonomes, de plus de 81 000 personnes et de **14 centres de R&D**, formant le premier groupe d'entreprises au Pays basque et le dixième en Espagne. Le CQCM entretient des liens étroits et collabore sur un certain nombre de projets avec ce groupe coopératif et compte renforcer ce partenariat lorsque la pandémie sera terminée.

#### **CSMO-ESAC**

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC) a pour mission de favoriser et de consolider la concertation et le partenariat afin de résoudre les problèmes de main-d'œuvre communs aux entreprises et aux organismes du secteur. Le CQCM contribue à l'élaboration de projets de formation avec le CSMO-ESAC et ses partenaires et invite cet organisme à nous faire bénéficier de son expertise dans des projets innovants, telle la coopérative en ressources humaines.

### **Chaires universitaires** (Université Laval, Chaire de coopération Guy-Bernier, IRECUS, HEC Montréal)

En partenariat avec le CSMO-ÉSAC et le Regroupement interuniversitaire pour la formation coopérative et mutualiste, composé de l'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), la Chaire de coopération Guy-Bernier, la Chaire de leadership en enseignement sur l'engagement social de l'Université Laval et l'Institut international des coopératives Alphonse-et-Dorimène-Desjardins de HEC Montréal, le CQCM coordonne le développement d'une formation à distance sur le modèle coopératif et mutualiste. La formation visera à répondre au besoin de mise en contexte et au développement des compétences de la main-d'œuvre issue de la coopération et de la mutualité partout au Québec. Cette formation accessible et soutenue par le milieu universitaire et les fédérations du secteur permettra la formation de milliers de professionnels, gestionnaires et cadres des réseaux coopératifs et mutualistes du Québec actuels et potentiels. La collaboration entre ces quatre institutions universitaires et le CQCM est une occasion de décloisonnement et une source d'innovation dans le domaine de l'éducation à la coopération.

### **IRIPI**

L'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI) contribue à l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail et à la société québécoise. L'IRIPI offre des services novateurs qui répondent aux besoins ciblés des entreprises et organisations. Le CQCM a collaboré avec l'IRIPI pour divers projets visant une meilleure intégration de la diversité québécoise au sein du mouvement coopératif.

## **4.2 Partenariats à développer**

### **Réseau québécois en innovation sociale (RQIS)**

Le RQIS est composé de représentants d'organisations reconnues comme leaders en innovation sociale au Québec. Les membres de la communauté d'intérêt proviennent des milieux de la recherche, de l'intervention et de la liaison et ils œuvrent dans les secteurs économiques, social, de l'éducation et de la culture. Nous avons pour objectif de nous rapprocher de cet organisme et de ses membres, afin de développer des partenariats entre la recherche et les organismes de développement coopératifs.

## Conclusion

Ce mémoire avait pour ambition de mettre en valeur les nombreuses contributions du mouvement coopératif et mutualiste à l'innovation, tant technologique que sociale. Notre mouvement est riche et diversifié et ses membres sont des vecteurs d'innovation et de l'application de la recherche, dans toute la diversité de leurs activités sociales et économiques.

Dans les prochaines années, nous souhaitons jouer un rôle actif dans les initiatives et projets qui valoriseront l'innovation ouverte dans les secteurs qui touchent nos membres et nous assurer que ceux-ci puissent innover afin de maintenir leur activité économique et contribuer à l'innovation sociale du Québec, par le service qu'ils offrent à leurs membres.

Merci au Ministère de l'économie et de l'innovation (MEI) de l'accueil qu'il réservera à nos stratégies et nos recommandations.

